



ERDRE ET GESVRES

ARNAQUE AUX POUBELLES POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS

Mis en ligne le 08 novembre 2022

La communauté de communes Erdre & Gesvres signale une escroquerie en cours concernant la distribution de bacs moyennant paiement.

Soyez prudents ! Des individus circulent actuellement sur le territoire et tentent de convaincre les particuliers d'acquiescer des bacs pour les déchets ménagers (emballages, ordures ménagères, papier,„)

Pour rappel, **les emballages sont collectés en sacs jaunes sur Erdre & Gesvres et non en bacs**. Le verre, le papier sont collectés dans les colonnes aériennes et les déchets verts sont à acheminer en déchèteries. Seules les ordures ménagères sont collectées en bacs gris qui sont fournis directement par la communauté de communes. **Aucun démarchage n'est autorisé pour mettre à disposition ou remplacer des poubelles.**

Il s'agit là d'une escroquerie. Si vous avez été ou êtes démarchés par ces faux agents intercommunaux, **déclinez l'offre et contactez la gendarmerie ou la police municipale de votre commune. Le service de prévention des déchets de la communauté de communes pourra également vous renseigner (02.20.02.28.10/ dechets@cceg.fr).**



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Saint-Mars-du-Désert

1, rue de la Mairie
44850 Saint-Mars-du-Désert

☎ 02 40 77 44 09

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Lundi > jeudi

9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30

Vendredi

9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00

Samedi (Uniquement Etat Civil hors vacances scolaires)

9h00 > 12h00